

69

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV^e Volume.
N^o 18. — Juin 1894.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS

IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1894

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantrois. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantrois. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules) — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Deslandes père. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Waharte.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Notaire. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Coutard père.
GREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. — *Vice Président* : M. Bessin père. — *Secrétaire* : M. Sylvain Berger.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Société d'Horticulture et d'Apiculture
de l'arrondissement de Senlis,
Subventionnée par le Gouvernement de la République.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOIN

DIX-SEPTIÈME EXPOSITION

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,
d'orangerie ou de pleine terre,
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,

QUI AURA LIEU A NANTEUIL-LE-HAUDOIN

CONCURREMMENT AVEC LE CONCOURS AGRICOLE

SEN LIS, le 26 Juin 1894.

Nous avons l'honneur de vous informer que, en raison du retard de la végétation, l'Exposition d'Horticulture qui devait avoir le 14 Juillet prochain, concurremment avec le Concours Agricole, à Nanteuil-le-Haudouin, est remise au 28 Juillet.

En conséquence, le règlement de l'Exposition doit être modifié ainsi qu'il suit :

Les déclarations des Exposants seront reçues jusqu'au 15 Juillet, chez M. Valadon, président, à Nanteuil-le-Haudouin.

Les produits devront être rendus au plus tard le Samedi 28, à huit heures du matin.

Les Membres du Jury sont priés de se rendre à l'Hôtel-de-Ville de Nanteuil, le Samedi 28, à onze heures du matin.

L'Exposition sera ouverte les Dimanche 29, Lundi 30 et Mardi 31 Juillet.

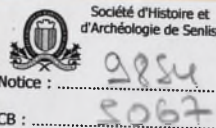
Les récompenses seront décernées le Dimanche 29, à deux heures, en séance solennelle des deux Sociétés.

Un Banquet aura lieu à l'issue de la Séance.

Le Président de la Commission, *Le Président de la Société,*
VALADON. THIRION.

Le Secrétaire-Général,
G. DELAMOTTE.

XV^e VOLUME. — N^o 18. — JUIN 1894.



PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 JUIN 1894.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. Brochon, Vantroys et Delamotte.

Est admis membre de la Société :

M. REVALIER, à Senlis.

M. le Président fait part à la Société de la lettre de M. le Préfet de l'Oise annonçant qu'une subvention de 500 francs est accordée à la Société par le Ministre de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République. A l'unanimité, les plus vifs remerciements sont adressés à M. le Ministre.

M. le Président donne ensuite connaissance des récompenses obtenues par les Instituteurs :

Enseignement horticole :

MM. REBOURS, à Thury-en-Valois.

DUROYON, à Séry-Magneval.

DEFROCOURT, à Antilly.

DUFOSSÉ, à Barbery.

Prix de la Société des Conférences :

MM. LAVALLÉE, à Borest.

FÉRY, à Montagny-Sainte-Félicité.

M. Testard est désigné pour faire partie du Jury à l'Exposition de Provins.

Après la lecture d'articles provenant des Sociétés correspondantes, il est procédé au tirage de la Tombola.

Apport en séance.

M. CHORON : Légumes et Fruits. — *Mention honorable.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

RÉUNION DU 15 AVRIL 1894.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Thirion, président de la Section centrale, assisté de MM. Brochon et Delamotte.

Sont présents : MM. Roblin, président de la Section de Betz, Desjardins, vice-président, Lherbier, Boutrelle, Waharte, Dupoty, Doucet et Lagnier; MM. les instituteurs Rebours, Defrocourt, Moulin, Nangot, Argot, Bernhardt et Caron.

M. Thirion, président, prend la parole. Il remercie M. Roblin d'avoir pris l'initiative de cette réunion sur l'apiculture, et s'estime heureux de se trouver dans un canton qui compte un grand nombre d'apiculteurs.

La parole est ensuite donnée à M. Hardret qui, pendant deux heures, captive son auditoire par une leçon qui est celle d'un connaisseur et d'un praticien consommé. Il répond avec la plus grande bienveillance à toutes les questions qui lui sont posées, et s'entretient notamment avec MM. Bernhardt, instituteur à Marolles, et Argot, instituteur à Bouillancy, tous deux apiculteurs distingués, qui exposent à la suite de la leçon leur préférence sur les divers systèmes de ruches, celles par eux employées, et le parti qu'ils tirent du miel.

M. Thirion remercie les nombreux auditeurs qui sont venus entendre M. Hardret, et donne la parole à M. Lozet qui traite le sujet suivant, après lecture du procès-verbal de la dernière réunion : Soins à donner aux arbres fruitiers, taille d'été.

La séance est levée à cinq heures, après une visite au rucher de M. Audrain.

RÉUNION DU 17 MAI 1894. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN.

Sont présents : MM. Desjardins et Doucet; MM. les instituteurs Defrocourt et Rebours, avec trois élèves.

Au début de la séance, M. LAGNIER, propriétaire à Betz, et M^{me} LÉGUILLETIE, débitante à Lévignen, sont présentés pour faire partie de la Société.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, M. le Président donne la parole à M. Lozet, qui développe avec clarté le sujet suivant : Historique de la culture du pêcher.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage ordinaire de la Tombola.

RÉUNION DU 21 JUIN 1894. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN.

Sont présents : MM. Desjardins, Doucet, Dupoty; MM. les instituteurs Defrocourt, Nangot, Rebours et Caron.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observation.

Après y avoir été invité par M. le Président, M. Lozet prend la parole et développe les points suivants sur la culture du pêcher : Climat qui convient au pêcher, nature du sol, exposition, manière d'obtenir des variétés nouvelles, pêcher sur amandier, pêcher sur prunier, plantation du pêcher le long des murs, sujets à choisir, recépage du pêcher, distances à observer dans la plantation, formes à donner au pêcher, taille.

La séance est levée à quatre heures.

Section de Creil.

RÉUNION DU 27 MAI 1894.

Présents : MM. Pauquet, Richard, Coutard, Lachassaigne, Hardret, Demonchy, Cazier et E. Thuillot.

Absents excusés : MM. Coquatrix, A. Thuillot et Pichon.

M. Pauquet présente, pour faire partie de la Société, MM. BRUNET, maire de Cramoisy, et CHEVALIER, marchand de vins à Précy.

M. Lozet présente M. ALAINE, de Gouvieux.

Tous trois sont admis.

Il est ensuite décidé que le bureau se rendra à Gouvieux le jeudi 14 juin courant, pour arriver, si possible, à la création d'un bureau de sous-section dans cette commune.

M. le Professeur demande à M. le Président de vouloir bien s'inquiéter d'un jardin sis à Creil, que la Section pourra visiter à sa réunion de juin.

La séance est levée après le tirage de la tombola.

RÉUNION DU 24 JUIN 1894.

Présents : MM. Pauquet, Richard, Lequesne, Lachassaigne et Demonchy.

S'étaient fait excuser : MM. Sylvain Berger, Pichon et E. Thuillot.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. Berger (Sylvain), de Chantilly, présentant comme sociétaire M. JOLY (Charles), imprimeur à Gouvieux. M. Joly est admis.

M. le Président rend compte ensuite de la démarche qu'il a faite auprès de M. Lequesne, premier adjoint au maire de Creil, qui a bien voulu consentir à ce que la Section visitât son jardin.

Un rapport détaillé de cette visite qui a eu lieu immédiatement, sera inséré au prochain Bulletin.

Sous-Section de Gouvieux.

SÉANCE DU 14 JUIN 1894

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Pauquet, président.

Étaient présents : M. Pauquet, président de la Section, MM. Coquatix, Cusse, Berger, Bassier, Bessin père et fils, Bex, Hilaire, Chapon, pharmacien, Navarre (Ferdinand).

M. Zéphir GODEFROY est présenté pour faire partie de la Société.

Sur la proposition de M. Pauquet, président, l'assemblée nomme un bureau provisoire chargé d'étudier la formation d'une Sous-Section à Gouvieux.

Sont nommés : M. Cusse, président; M. Bessin père, vice-président; M. Sylvain Berger, secrétaire.

La séance est levée à quatre heures.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

RÉUNION DU 24 MAI 1894.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le jeudi 24 mai, à deux heures, la Section d'horticulture du canton de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Grélez, secrétaire, M. le Président étant empêché.

Était présent au bureau, M. Grélez, secrétaire.

Assistaient à la séance, dix élèves de l'École des Garçons de Nanteuil.

La séance est ouverte à deux heures et demie, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. Lozet, professeur, a ensuite la parole pour sa leçon, dont le programme comprenait la culture du pêcher, et notamment les soins à donner à la culture de cet arbre fruitier, les opérations générales, les formes principales, les distances à observer dans la plantation, l'exposition préférable, la taille d'hiver en vue de la formation des branches charpentières.

Cette leçon, une des plus intéressantes et des plus attrayantes

de l'arboriculture fruitière, a été clairement développée et attentivement écoutée par l'auditoire.

M. Lozet a ensuite remis cinquante jetons de présence.

Le tirage de la tombola a terminé la séance, qui a été levée à trois heures quarante-cinq.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture de la Chicorée. — Cet article ne s'adresse pas aux jardiniers expérimentés : ils en savent plus que le signataire. Il est fait pour les amateurs qui débutent et désirent apprendre.

Pour avoir, pendant de longs mois, ce légume précieux, qui est généralement mangé en salade et qui est excellent cuit, il faut savoir comment éviter que les chicorées ne montent ou ne pourrissent.

I. — La chicorée (ou la scarole, dont la culture est la même), ne montera jamais si elle est semée à une température très élevée, si elle est repiquée à une température toujours élevée, et si elle peut arriver à tout son développement sans que la température monte ou dépasse de beaucoup la température à laquelle on a semé ou repiqué. Tout est là.

Ne vous préoccupez pas de rechercher si la lune monte ou non, *elle n'a aucune action sur les plantes*. Si vous semez à froid, que la lune monte ou baisse, votre chicorée montera; si vous semez à chaud, que la lune baisse ou monte, votre chicorée ne montera pas.

La difficulté est d'avoir de la chicorée en mai, en juin, en juillet, sans qu'elle monte. Pour cela, il est indispensable de semer sur couche très chaude en février, en mars, en avril et même en mai; *de bien arroser*; puis, de repiquer encore sur couche chaude en mars, en avril et encore en mai. Si vous

avez semé vers le 15 février et repiqué vers le 15 mars, tâchez de mettre votre chicorée en place, vers le 15 avril, sur une couche tiède et arrosez toujours; vous aurez de belles chicorées en mai, ce qui est de la grande primeur sous notre climat. S'il vous reste du plant, mettez-le en pleine terre en avril; il montera peut-être, mais c'est bien rare.

La chicorée semée à chaud en mars, repiquée à chaud en avril, peut être mise en pleine terre en mai: j'ose affirmer qu'elle ne montera pas. A plus forte raison, la chicorée semée à chaud en avril et repiquée à chaud en mai ne montera jamais si on la met en pleine terre en juin.

A cette époque seulement, je sème la chicorée en pleine terre; et, encore, je la sème *sous cloche*, pour obtenir une levée rapide, quand le temps n'est pas très chaud. C'est seulement en juillet que je sème sans couche ni cloche.

En résumé, efforcez-vous de cultiver la chicorée ou la scarole par une température décroissante, et elle ne montera jamais. Semez souvent, mais peu à la fois, surtout sur couche où l'on a peu de place.

II. — Pour éviter la pourriture, *ne repiquez pas profondément*; pendant l'été, liez vos salades huit jours avant de les manger, et liez-en souvent, mais peu à la fois.

A l'automne, la chicorée blanchit quelquefois bien plus lentement. S'il pleut souvent et si vous avez une bonne cave, ne liez plus les salades; enlevez-les en mottes, *peu à la fois*, et plantez-les à la cave, même mouillées. Elles y séchent et blanchissent en quinze jours environ. On peut les y conserver trois semaines et même quelquefois quatre semaines, rarement plus.

Les derniers semis se font vers le 15 juillet; mettez en pépinière ou en place vers le 15 août; choisissez une planche située de telle sorte que vous puissiez débarrasser en novembre les deux planches qui sont au-dessus et au-dessous, et plantez-la en chicorées et en scaroles.

A l'approche des premières gelées blanches, abritez cette planche; prenez vos mesures pour placer au-dessus quelques coffres et châssis, si vous en avez de libres, et on en a toujours à cette époque. Entre les chicorées, *repiquez de l'oignon blanc*; il ne sera pas détruit par les grandes gelées de l'hiver, comme en 1892. Pendant ces grandes gelées, entourez les coffres de fumier. Mettez des paillassons; mais, aussitôt que cela est possible, donnez de la lumière et de l'air.

Consommez d'abord les salades restées à l'air libre. Quand il n'en reste plus, prenez-en sous vos châssis, descendez-en à la cave, selon les besoins de la cuisine, et vous aurez ainsi facilement, jusqu'en mars, des chicorées qui ne pourriront pas.

III. — Si vous voulez avoir de la chicorée en mars et avril, semez fin août de la *chicorée mousse*. Vous pouvez en repiquer partout, car il lui faut bien peu de place: entre les laitues de Passion, en pleine terre, à une place bien abritée, par exemple. Si vous savez cultiver la laitue d'Alger, si vous en repiquez sous châssis, à froid, en octobre, pour la récolter fin mars et commencement d'avril, avant les laitues de la Passion, alors, repiquez vos laitues à 20 centimètres au plus, en carré; au centre du carré, repiquez une chicorée mousse. Elle viendra parfaitement, et vous la mangerez, sans la lier, quand elle formera une sorte de boule bien touffue. Le cœur de la salade sera blanc, mais *toute* la salade sera tendre et excellente.

La chicorée mousse, repiquée en pleine terre, *fond* ou gèle quelquefois; celle repiquée sous châssis n'a jamais cet inconvénient.

En faisant la culture que nous venons de décrire, on a de la chicorée pendant presque toute l'année; on en manque à peine pendant six semaines. F. DE MAINTENANT.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Compiègne).

Pommes de terre de seconde saison. — Nous trouvons dans le *Lyon horticole* un procédé de culture pour obtenir des pommes de terre nouvelles à l'arrière-saison. Voici quel est ce mode de culture que nous croyons utile de signaler à nos lecteurs :

A la fin de février ou au commencement de mars, on plante quelques tubercules de pommes de terre au pied d'un mur ou dans un emplacement bien exposé au midi, de façon à pouvoir, au besoin, les garantir des gelées tardives. On cultive ces pommes de terre selon la méthode habituelle et on les arrache quand elles sont arrivées à complète maturité; après l'arrachage, on les laisse huit à dix jours sur la terre, à l'ombre, pour parachever leur maturité.

En juin ou juillet, on plante ces tubercules nouvellement récoltés dans un carré du jardin préparé à cet effet. Les conditions sont les mêmes que pour la culture du printemps; on distance les lignes de 50 centimètres et on place les tubercules dans la ligne à une distance de 35 centimètres, on bine et on butte au moment voulu. Par ce procédé, on aura, pendant une partie de l'automne, d'excellentes pommes de terre *nouvelles* qui seront très appréciées, soit sur les marchés, soit en maison bourgeoise où il faut varier le plus possible les produits maraichers.

La pomme de terre *Victor* extra-hâtive convient parfaitement à ce genre de culture; outre sa hâtivité, son excellente qualité et son grand produit, elle a l'avantage de donner des tiges courtes, ce qui permet de la planter plus rapprochée que bien d'autres.

(*Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Épernay*).

*
* *

Emploi du Sphagnum pour le pansement des blessures. — Très souvent, le jardinier se blesse aux doigts, soit avec la serpette, soit avec le sécateur : nous nous sommes toujours

bien trouvé, pour notre part, des feuilles de *Geranium* (*Pelargonium*) zonale appliquées immédiatement sur la coupure. J'avais soin d'écraser les feuilles auparavant et de couvrir les débris de feuilles placés sur la coupure avec un morceau de toile lié par un fil peu serré. Avec ces feuilles, jamais les coupures aux doigts ne s'enveniment, cette jolie plante ornementale est encore précieuse dans ce cas.

Nous trouvons dans la *Revue horticole*, page 99, volume 1885, une autre recette bonne pour les blessures du jardinier : le *Sphagnum*. C'est un journal allemand, l'*Illustrirte Garten Zeitung*, qui la donne en recommandant cette mousse blanche connue des horticulteurs qui cultivent les Orchidées et les Aroïdées. Un médecin de Magdebourg, le docteur Hagedorn, après plusieurs essais fructueux, a reconnu que le *Sphagnum* peut remplacer la charpie, et avec avantage, dans le pansement des blessures. Il y va de soi que l'on doit d'abord le nettoyer soigneusement. Avis donc à nos braves jardiniers et à... Messieurs les chirurgiens.

Ad. VAN DEN HEEDE.

(*Journal de la Société Régionale d'Horticulture du Nord de la France*).

*
* *

La Gomme du Pêcher. — M. Valla, pépiniériste à Oullins, donne le moyen suivant pour guérir la gomme de Pêcher :

1^o Nettoyer au greffoir ou à la serpette la partie malade;

2^o Laver la plaie avec une brosse en crin très raide avec un mélange composé de : un litre d'eau, une poignée de sel de cuisine et un quart de litre de vinaigre.

Ne se servir de cette solution que lorsque le sel est complètement dissous.

Après ce traitement, la plaie reste nette et propre et arbre et branches sont sauvés.

(*Lyon Horticole*.)

Observations faites dans la commune de Borest

Canton de Nanteuil,

pendant le mois de Mai 1894.

DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		OBSERVATIONS
		MAXIMA	MINIMA	
1		17.1	3°	
2		12	21	
3		15	1	
4	1 ^{mm} 5	14.1	21	
5		15.8	4	
6		21	-0.1	
7		20	4	
8		19.2	4.1	
9		22	6	
10	1 8	20.1	6.2	
11	1 9	20	7.5	
12	13 6	15	6.8	
13	0 5	17.8	6.9	
14		21	1.5	
15		25	5.1	
16		25.3	7.6	
17		29.6	9.5	
18		28	10.1	
19		22	5.5	
20		20.1	5	
21		15.6	4.5	
22	9 4	15.5	5.1	
23	2 1	15.7	6.3	
24		20	8.4	
25		20.1	8.5	
26		19.9	7.4	
27		15.1	1.5	
28	10 7	15.3	2.4	
29	1 4	16.1	2.5	
30	2	17.6	3.6	
31		19	5.5	
Total	45 ^{mm} 9			

Dressé par l'instituteur soussigné,

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1894.

ARBORICULTURE :

Culture du Pêcher le long des murs (3^e leçon).

- Senlis :* Dimanche 1^{er}, après la séance, au Jardin.
- Barbery :* Jeudi 5, à 10 heures, à la mairie.
- Rully :* Jeudi 5, à 2 h. 1/2, chez M. Bernard.
- Crépy :* Dimanche 8, à 2 heures, à l'Ecole communale des Garçons.
- Gouvieux :* Jeudi 12, à 2 heures, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 15, à 2 heures, à la mairie.
- Betz :* Jeudi 19, à 2 heures, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 22, à 10 heures, à la mairie.
- Creil :* Dimanche 22, à 2 h. 1/2, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 26, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.